

était un allié de votre formation politique durant la dernière campagne électorale, et à chaque fois qu'il parlait il avait raison sur toute la ligne. Pensez-vous qu'il a peut-être raison cette fois-ci?

M. Larrivée: Monsieur le Président, tout d'abord je voudrais dire à mon honorable collègue que M. Bourassa, le premier ministre du Québec, était d'accord avec nous durant la campagne électorale parce que ce que nous propositions étaient des choses profitables, non seulement pour tout le Canada, mais aussi pour la province de Québec en particulier.

Et je pense que, pour un premier ministre d'une province, qui se sent peut-être menacé par une taxe supplémentaire qui pourrait frapper sa province, qu'il est de bonne guerre de réagir. On ne s'attendait pas à ce que le premier ministre Bourassa communique avec nous pour nous remercier de poser ce geste-là.

Cependant, si je me réfère aux mêmes commentaires de M. Bourassa, je ne crois pas que M. Bourassa ait mentionné qu'il était catégoriquement opposé à la taxe fédérale que le ministre des Finances propose. Je pense que c'était un petit peu plus nuancé que cela, et qu'il a mentionné que les discussions avec le gouvernement fédéral devaient se poursuivre.

J'ai eu un commentaire dans ce sens-là et j'ai l'impression. . . Mais il est sûr que je suis d'accord avec l'honorable collègue que M. Bourassa n'a pas applaudi, ne s'est pas réjoui vis-à-vis cette mesure que le gouvernement fédéral a l'intention d'imposer.

[Traduction]

M. Comuzzi: Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue, je voudrais féliciter le député de Joliette (M. Larrivée) pour son premier discours dans cette enceinte. Cependant, je voudrais lui poser une question au sujet de la première partie de son intervention. Il a déclaré que le déficit augmentait de 80 millions de dollars chaque jour, que 35 p. 100 de nos recettes fiscales servaient à payer les intérêts sur notre dette nationale et qu'on ne pouvait—et je suppose que par «on», il veut dire le gouvernement—continuer à laisser croître ainsi le déficit et, par le fait même, la dette nationale. Je suis d'accord. De ce côté-ci de la Chambre, nous ne pouvons continuer de tolérer la situation en question et les Canadiens ne peuvent accepter ce type de budget.

Le député a expliqué, par la suite, sous une forme condensé, toutes les solutions que le ministre des Finances (M. Wilson) propose dans son budget, sous forme d'augmentations d'impôts et de compressions budgétaires. Cependant, le déficit est à l'heure actuelle toujours plus important que l'année dernière, alors qu'il s'établira, selon les prévisions, à 30,5 milliards de dollars. Nous ne pouvons continuer ainsi. Comment le député peut-il d'une part, prévoir une dette de 30,5 millions de dollars et d'autre part, prétendre vouloir réduire le déficit? Il y a là

Le budget—M. Larrivée

une chose que je ne comprends pas. Nous ne pouvons d'un côté continuer d'accroître le déficit et régler de l'autre notre problème d'endettement. Le député pourrait peut-être nous dire ce qu'il en pense.

[Français]

M. Larrivée: Monsieur le Président, j'ai un peu de difficulté à comprendre la question de mon collègue. Je pense qu'il est facile de comprendre que lorsque l'on a une dette aussi importante que celle que l'on a actuellement, il faut, et réduire nos dépenses, et aller chercher des taxes supplémentaires. Il n'y a rien de plus simple que cela.

Il y a un fait très important, je pense que cela a été répété nombre de fois dans cette Chambre, et mon collègue du parti socialiste qui est parti tantôt n'en a pas fait mention, c'est que l'on a un problème non seulement de dette mais on a un problème d'inflation. Et pour être capables, parce qu'il faut jouer sur deux plans. . . C'est certain que s'il n'y avait pas le problème d'inflation, les taux d'intérêt n'auraient pas augmenté comme ils ont été, et le déficit aurait été tel que prévu par le ministre des Finances, autour de 25 milliards. Malheureusement, il y a eu, à cause de l'inflation, des taux d'intérêt plus élevés qui nous ont amené un coût supplémentaire d'intérêts de 6 milliards.

Comme il faut jouer sur les deux plans, il est certain que, avec les mesures que le ministre des Finances nous propose, cela risque de ralentir jusqu'à un certain point l'économie. En ralentissant un petit peu l'économie, l'inflation va baisser et, par conséquent, cela va amener une réduction des taux d'intérêt. Et c'est la stratégie, c'est la planification que le ministre des Finances emploie pour justement réduire les intérêts sur la dette.

[Traduction]

M. Althouse: Monsieur le Président, le député pourrait peut-être nous préciser un peu sa pensée lorsqu'il affirme que le problème ne réside pas nécessairement dans l'endettement, mais dans l'inflation et que c'est là la raison pour laquelle le gouvernement accumule des déficits aussi importants. Si le gouvernement entend vraiment résoudre le problème de l'inflation, pourquoi n'a-t-il pas décidé de revenir à un régime d'imposition en vertu duquel les sociétés devraient payer à peu près les mêmes impôts que les particuliers? C'était le cas dans les années 1950, alors que 75 p. 100 environ des recettes du gouvernement provenaient de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers et que le fardeau fiscal était réparti également ou presque entre les deux. Depuis, la situation est bien loin d'être la même. Si les choses étaient demeurées telles qu'elles étaient, au lieu de faire face cette année à un déficit de 30,5 milliards de dollars, selon le Budget, nous pourrions, au contraire, compter sur un excédent de 18,5 milliards de dollars.

À mon avis, les sociétés qui dépensent l'argent supplémentaire dont elles profitent grâce aux avantages fiscaux offerts par le gouvernement, sont responsables de l'infla-